

Non conformité produit à notice utilisation

Par internat, le 20/03/2015 à 11:55

BONJOUR marque de politesse

Un achat d'une tablette informatique incluant selon le vendeur un emplacement pour carte mémoire. Le produit déballé ne comportant aucune notice en langue française semble ne pas être un produit commercialisé en France, et je constate l'absence de l'emplacement pour carte mémoire.

J'indique au site support d'ASUS qu'il n'y a pas respect de la loi française sur l'information consommateur.

ASUS ne répond pas sur le fond en indiquant qu'ils ne fournissent pas de notice pour des raisons environnementales et me disent de consulter la notice du produit dont je fournis les références du n° de série en ligne. Ce faisant je retrouve l'indication de l'existence de l'emplacement pour carte mémoire. Ceci confirme que le produit qui m'a été vendu n'est pas un produit commercialisé en France.

ASUS que je recontacte pour connaître donc l'origine refuse de me l'indiquer m'indiquant ne pas avoir de traçabilité sur leur produit !!!

Je souhaite aller plus loin pour poursuivre le vendeur pour vente d'un produit non conforme à sa description avant l'achat, et vérifier le droit d'ASUS de ne pas commercialiser un produit sans notice en langue française.

Merci de m'avoir lu tout d'abord et sur votre aide ensuite.

Par moisse. le 20/03/2015 à 15:06

Bonsoir,

[citation]Je souhaite aller plus loin pour poursuivre le vendeur pour vente d'un produit non conforme à sa description[/citation]

Oui c'est possible.

[citation]vérifier le droit d'ASUS de ne pas commercialiser un produit sans notice en langue française. [/citation]

Dans le cas présent le produit n'étant pas diffusé par le réseau de distribution officiel d'Axxx vous serez en échec.

Ceci étant la pratique de ce constructeur n'est pas contraire à la loi Toubon n°94-665 du 04/08/1994